

LOIRET

INTEMPÉRIES ET INONDATIONS

de l'équipe des juristes de l'**Adil** (*Agence départementale d'information sur le logement*) se mobilise et se tient à disposition de tous les Loirétains, dont le logement aurait été touché, et qui souhaiteraient obtenir un conseil juridique dans cette situation (assurances, relations propriétaires-locataires...)

adil₄₅

CONSEILS GRATUITS - UN SEUL NUMÉRO
02 38 62 47 07

